

Montréal, le 23 août, 2023

**Objet : Modification au processus des demandes de quittances, rapports finaux et délais de traitement des demandes de relevé de compte**

### **Demandes de quittances**

La Banque Nationale travaille actuellement à améliorer son processus de traitement des quittances afin de vous faire vivre une meilleure expérience et de réduire nos délais de traitement.

Dans l'objectif de nous amener graduellement vers l'automatisation et considérant le déménagement de l'équipe vers la nouvelle Tour Banque Nationale, veuillez noter qu'à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023, nous n'accepterons plus les demandes de quittance reçues par courrier. Par conséquent, nous vous recommandons de modifier votre processus d'envoi de quittance à la Banque Nationale dans les plus brefs délais, puisqu'à compter de cette date, toute demande de quittance devra être envoyée par courriel à l'adresse : [ctph.quittances@bnc.ca](mailto:ctph.quittances@bnc.ca) ou par fax au 514-394-6509.

### **Rapports finaux :**

Pour les juristes qui ne sont pas adhérent à la plateforme immobilière, veuillez noter qu'à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023, nous n'accepterons plus les rapports finaux reçus par courrier. À compter de cette date, ils devront être envoyés par courriel à l'adresse : [documentslegaux@bnc.ca](mailto:documentslegaux@bnc.ca) ou par fax au 1-866-394-4104.

### **Demandes de relevé de compte (compte rendu)**

Nous rencontrons différents enjeux dernièrement et nous ne sommes parfois plus en mesure de rencontrer le délai habituel de traitement des demandes de compte rendu pour remboursement hypothécaire. Nous désirons vous informer qu'à compter de maintenant, le délai recommandé sera le suivant :

**Pour effectuer une demande de relevé :** délai recommandé de **6 jours ouvrables** avant la date de clôture de la transaction afin que vous le receviez à temps.

Nous tenons à vous rappeler l'importance de transmettre vos demandes de relevé de compte par télécopieur à la succursale qui détient le prêt afin d'éviter

d'augmenter davantage les délais de traitement. Vous trouverez les détails de la procédure de demande de compte rendu sur notre microsite

[www.bnc.ca/documentation-juridique](http://www.bnc.ca/documentation-juridique). (Voir la communication de mars 2023)

Sachez que nous travaillons à réduire ces délais et nous vous remercions à l'avance de votre collaboration.

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos commentaires afin de nous aider à offrir une expérience optimale à nos clients, en composant le numéro dédié aux juristes soit le 1 888 849-1422, du lundi au vendredi, entre 8 h et 17 h, heure de l'est. Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

David Lamothe, Notaire et Conseiller senior  
Banque Nationale, Expertise Légale